

---

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA COMMISSION – 13<sup>E</sup> SESSION**  
**13 mars 2009**

---

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION**

**3. ADMISSION DES OBSERVATEURS**

*Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP), Organization for the Promotion of Responsible Tuna Fisheries (OPRT), International Game Fish Association (IGFA), International Seafood Sustainability Foundation (ISSF), the Indian Ocean – South East Asian Marine Turtle Memorandum of Understanding (IOSEA), the Pew Environmental Group.*

**4. RAPPORT DE COMITE D'EVALUATION DES PERFORMANCES**

*En ligne avec le plan d'actions décidé lors de la première Réunion conjointe des ORGP-thons, la CTOI a accepté, en 2007, de mettre en place un processus d'évaluation. La CTOI a formé un comité d'évaluation comprenant un juriste, un expert scientifique indépendant, six membres de la CTOI et un observateur représentant les ONG, comité qui a remis son rapport à la Commission en janvier 2009. (Document IOTC-2009-PRP-R)*

**5. EXAMEN DES ACTIONS A ENGAGER POUR GARANTIR L'EFFICACITE DE LA COMMISSION**

*En 2008, la Commission a décidé d'attendre que l'évaluation des performances soit terminée avant de prendre une décision sur ce sujet.*

**6. RAPPORT DE LA 11<sup>E</sup> SESSION DU COMITE SCIENTIFIQUE (IOTC-2008-SC-R)**

**7. RAPPORT DU COMITE D'APPLICATION**

**8. RAPPORT DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

*Incluant une proposition d'amendement au mode de calcul des contributions au budget administratif de la Commission, tel qu'exposé dans les annexes du règlement financier (Document IOTC-2009-S13-04)*

**9. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION**

*Les propositions de mesures suivantes ont été présentées :*

- Prop A : Pour limiter l'impact de la pêche sur les tortues de mer. Soumise par la France.
- Prop B : Concernant l'établissement de cahier de rejet de déchets et eaux usées non dégradables en mer pour les navires de plus de vingt quatre mètres. Soumise par la France.
- Prop C : Concernant les prises accessoires de requins. Soumise par la France.
- Prop D : Visant à l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé des activités de pêche illégales, non réglementées et non déclarées dans la zone de compétence de la CTOI. Soumise par le Royaume Uni (BIOT) et les Seychelles.
- Prop E : Concernant les tortues marines . Soumise par L'Australie.
- Prop F ; Résolution de la CTOI sur un programme régional de mesures du ressort de l'état du port pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée, non réglementée. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop G : Concernant un programme régional d'observateurs. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop H : Concernant la mise en place d'une limitation de la capacité de pêche des parties contractantes et parties coopérantes non contractantes. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop I : Résolution concernant la conservation et la gestion du stock d'espadon dans la zone de compétence de la CTOI. Soumise par la Communauté européenne.

- Prop J : Résolution de la CTOI concernant la conservation et la gestion des stocks d'albacore et de patudo dans la zone de compétence de la CTOI. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop K : Résolution concernant un programme CTOI de documentation des captures d'albacore. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop L : Résolution CTOI visant à interdire l'utilisation des grands filets maillants en haute mer dans la zone de compétence de la CTOI. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop M : Résolution CTOI concernant la conservation des requins capturés en associations avec les pêcheries gérées par la CTOI. Soumise par la Communauté européenne.
- Prop N : Résolution CTOI concernant des mesures relatives au commerce. Soumise par la Communauté européenne.

## 10. AUTRES QUESTIONS

- Relations avec d'autres organisations : ACAP (IOTC-2008-S13-03) et CCSBT (aucun document).
- Vandalisme des bouées océanographiques.

## 11. ÉLECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT POUR LES DEUX ANNEES A VENIR

## 12. DATES ET LIEU DE LA 12<sup>E</sup> SESSION DU COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LA 14<sup>E</sup> SESSION DE LA COMMISSION

## 13. ADOPTION DU RAPPORT

### PROGRAMME PROVISOIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h00	Cérémonie d'ouverture/ Plénière	Comité d'application	Plénière	SCAF	
11h00	Plénière	Comité d'application	Plénière	Comité d'application	
12h00 -14h00 déjeuner					
14h00	Plénière	SCAF	Plénière	Plénière	Plénière
16h00	Comité d'application	SCAF	Plénière	Plénière	Plénière

SCAF : Comité permanent sur l'administration et les finances